



C A B O U R G

LA MAIRIE DE CABOURG RECRUTE

AGENTS RECENSEURS (H/F)
CDD à temps non complet de 2 mois environ
à pourvoir en janvier 2023

Se faire recenser est un geste civique obligatoire, utile à tous. Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ce chiffre découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Afin de mener à bien cette opération, la Ville recrute 25 agents recenseurs. Chacun se verra attribuer une zone géographique pour laquelle il devra dénombrer le nombre d'habitants, mais aussi de logements et leurs caractéristiques.

Aussi, nous recherchons des candidats de tout profil (étudiant, demandeur d'emploi, salarié à la recherche d'un complément d'activité, retraité...) pour réaliser cette enquête en qualité d'agent recenseur. Outre l'excellent relationnel qu'impose cette mission, les candidats devront aussi être à l'aise avec l'outil informatique et notamment internet afin de guider les habitants pour effectuer leur recensement en ligne.

Missions principales :

- Suivre les formations destinées aux agents recenseurs assurées par l'INSEE et la Mairie (deux demi-journées 1^{ère} et 2^{ème} semaine de janvier) ;
- Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur ;
- Distribuer les protocoles de recensement en ligne, dans les boîtes aux lettres des résidences principales individuelles ;
- Repérer les logements occupés en qualité de résidence principale dans les habitats collectifs, y recenser les occupants ;
- Suivre les retours effectués par les résidents et assurer les relances nécessaires ;
- Rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine.

Savoir-faire/savoir être :

- Être disponible de début janvier à fin février ;
- Être en capacité d'assimiler les concepts et la méthode de recueil des données dispensés pendant la formation ;
- Faire preuve de qualités relationnelles ;
- Témoigner d'une moralité, d'une neutralité et d'une discrétion sans faille ;
- Être suffisamment à l'aise sur internet pour expliquer aux résidents comment se recenser en ligne ;
- Avoir une bonne connaissance de la Ville ;
- Être organisé, rigoureux et méthodique.

Contraintes liées au poste :

- Disponibilité en soirée et les week-ends.

Date limite de dépôt des candidatures : **10 novembre 2022.**

Adresser C.V. avec lettre de motivation à :
Monsieur le Maire
Mairie de Cabourg
Service des Ressources Humaines
B.P. 5
14390 CABOURG

Ou par mail à : recrutement@cabourg.fr